



RÉGION ACADÉMIQUE  
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



Aups, le 26 Juin 2019

**Le Principal Adjoint**  
Olivier DUFRASNE

**aux**

**Parents d'élèves de 3<sup>ème</sup>**

Madame, Monsieur,

**Le Principal Adjoint**  
Olivier DUFRASNE

**Affaire Suivie par**  
Laurence MARTEL  
Secrétariat de  
Direction

Téléphone  
04.94.70.01.16  
Fax  
04.94.84.01.53  
Mel  
ce.0830002b  
@ac-nice.fr

**Allée Jean MOULIN**  
**83630 AUPS**

Suite au report national des épreuves du DNB, le collège Henri NANS met en place l'organisation suivante :

- jeudi 27 et vendredi 28 juin 2019 : le collège reste ouvert mais la région nous a informé que les bus ne circuleraient pas ces deux jours. Les élèves de 3<sup>o</sup> pourraient être accueillis mais aucun cours ne sera dispensé.
- lundi 1 et 2 juillet : passage des épreuves du brevet selon les mêmes horaires que prévu initialement, la nouvelle convocation est envoyée dans un autre mail. Il n'est pas indispensable de l'imprimer, les originaux seront distribués lundi 1 juillet.
- les bus et la cantine fonctionnent normalement le 1 et 2 juillet, aux horaires adaptés par rapport au brevet.
- les résultats d'orientation seront disponibles le vendredi 28 juin et nous contacterons personnellement les parents par mail ou téléphone pour les donner. Je demanderai aux parents de ne pas communiquer ces résultats aux enfants dans la mesure du possible car chaque fois que cela a été fait avant les épreuves du brevet, les résultats ont été moins bons !

Le bal des 3<sup>o</sup> est reporté au mardi 2 juillet et des consignes plus précises suivront à ce sujet.

Merci de nous contacter par mail très vite si votre enfant ne peut pas être présent pour ces épreuves du brevet. Nous vous donnerons alors la procédure à suivre pour la session de rattrapage en septembre 2019.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes plus cordiales salutations.

**Olivier DUFRASNE, principal adjoint,**

